

NANCY

Migrants Valérie Debord a assisté hier à la réunion des maires, au ministère de l'Intérieur.

Les réfugiés à Blâmont, Blainville, Lunéville

Valérie Debord, chargée de la cohésion sociale à la ville de Nancy et à la communauté urbaine, représentait les maires des vingt communes du Grand Nancy, hier matin, à la réunion qui s'est tenue au ministère de l'Intérieur sur l'accueil des réfugiés.

« Il a été confirmé que les délais d'instruction des dossiers de demande d'asile seront très courts, de l'ordre de six à huit semaines, et que les gens seront ensuite dirigés vers les départements d'accueil », confie Valérie Debord.

Les réfugiés arriveront donc avec un statut qui leur permettra de s'intégrer. Le préfet déterminera, en ac-

cord avec les maires, les villes qui pourront les accueillir.

Dans les zones « détendues »

« Le ministre Cazeneuve a indiqué que les zones détendues seront privilégiées pour l'accueil. Il s'agit de zones où le taux de vacance des logements HLM est élevé, et où les loyers sont faibles. Ce qui ne correspond pas du tout aux communes du Grand Nancy », assure la vice-présidente de la communauté urbaine.

En Meurthe-et-Moselle, il s'agit de secteurs comme Blâmont, Blainville, ou Lunéville. « Sur les moyens ac-

cordés par l'État pour la prise en charge des migrants, ce n'est pas clair du tout. Beaucoup d'élus présents à la réunion ont fait le parallèle avec l'Allemagne, qui accorde 5.000 € par réfugié. En France, on nous parle de 1.000 €, mais au titre de la résidence, ça ne semble vraiment pas clair... » poursuit Valérie Debord, pour qui « la France n'est pas l'Allemagne qui a besoin de renouveler ses flux migratoires en raison d'une faible natalité. C'est plus facile pour l'Allemagne d'accueillir des gens... »

L'accueil peut évidemment aussi être motivé par un souci d'humanité.

Philippe MERCIER



■ Valérie Debord : « Sur les moyens accordés par l'État, ce n'est pas clair ». Photo archives ER